Image not found or type unknown

Adresse Mail RSI Orléans pour contentieux

Par **rsicontentieux**, le **18/11/2012** à **19:25**

Bonjour,

Depuis plusieurs mois et à plusieurs reprises j'ai la visite d'un huissier pour recouvrer des charges de 2009/2010 du RSI que j'ai déjà payées.

J'avais fourni à l'huissier mes bordereaux de banque pour justifier de mes paiements. Ils n'ont semble-t-il pas été transmis au RSI et quelques temps après les poursuites reprennent. Que de temps perdu, de stress et d'argent gaspillé à cause de ces dysfonctionnements à répétition.

J'ai contacté le RSI qui m'a donné comme adresse mail où lui envoyer mes bordereaux de banque :

sicc.orleans.portailisu@le-rsi.fr

Les messages envoyés à cette adresse me reviennent en erreur du serveur (adresse inexistante ?)

Quelqu'un connait-il l'adresse du RSI pour envoyer la preuve de mes paiments ?

merci d'avance,

Jean-Pierre
58140 LORMES

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés